



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC du Fjord-du-Saguenay et le Conseil des arts de Saguenay accordent 6 500 \$ en recherche-crédation

Saint-David-de-Falardeau, le 13 juin 2018 – Lors de la séance du conseil qui se tenait à la Place des Fondateurs de Saint-David-de-Falardeau, la MRC du Fjord-du-Saguenay (MRC), en collaboration avec le Conseil des arts de Saguenay (CAS), a reconnu le travail en recherche-crédation de deux artistes de son territoire. En effet, la MRC a remis un montant de 5 000 \$ à M. Sébastien Maltais pour le projet « Des Fujaras à Saint-Fulgence » et le CAS a octroyé une somme de 1 500 \$ à Mme Claudia Chabot de Sainte-Rose-du-Nord, pour la réalisation du court métrage documentaire « Nadia ».

Pour l'occasion, les maires du territoire de la MRC et des représentants de la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications du Québec étaient présents. « Je me joins au conseil de la MRC pour souligner notre fierté envers cette troisième reconnaissance de l'apport des artistes professionnels dans le développement culturel du territoire », a mentionné M. Gérald Savard, préfet de la MRC. La présidente du Conseil des arts de Saguenay, M^{me} Guylaine Simard, considère que « la pratique de l'art, bien qu'inscrite sur un territoire donné, en transcende souvent la limite ». Tous deux souhaitent la poursuite de ce partenariat.

Le programme pour le perfectionnement, la professionnalisation et le rayonnement des arts et des artistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay a été mis en place à la suite d'une rencontre des gens du milieu artistique de ce territoire qui ont exprimé le désir d'accéder à certains programmes du CAS. Ce souhait trouve sa justification dans la nécessité d'une reconnaissance de la pratique artistique et d'un statut d'artiste professionnel pour les artistes, écrivains et artisans actifs dans les municipalités de ce territoire.

Ce programme et les outils d'évaluation proposés par le CAS ont été élaborés conjointement avec la MRC. Pour déterminer les projets lauréats, un comité de sélection a été formé par les partenaires afin d'analyser les dossiers déposés selon les critères suivants : la qualité et la maîtrise artistique, le rayonnement de la pratique, la professionnalisation et le perfectionnement.

La municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services aux milieux ruraux, principalement en aménagement du territoire, en évaluation foncière, en développement économique ainsi qu'en gestion du territoire public et prend part au développement culturel par la mise en œuvre d'une politique culturelle.

-30-

Sources :

Eve-Marie Lévesque, conseillère en communication
MRC du Fjord-du-Saguenay
418 673-1705, poste 1183
eve.marie.levesque@mrc-fjord.qc.ca

Information :

Ariane Fortin, agente de développement
MRC du Fjord-du-Saguenay
418 673-1705, poste 1205
ariane.fortin@mrc-fjord.qc.ca